

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES & JUDICIAIRES

INSÉRIONS: Annonces: la ligne. 20 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITTE & Co, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A Roubaix, au bureau du journal.

A Tourcoing, rue Nationale 12

A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare et aux bureaux de l'Agence Havas, Grand-Place, par les délégués, Saint-Etienne.

A Arras, au bureau de l'Agence Havas, place de la Bourse, 9, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 24

ROUBAIX, LE 6 JUILLET

AVIS

Société anonyme des Journaux Réunis de l'arrondissement de Lille

(MÉMOIRAL DE LILLE, DÉPÊCHE, JOURNAL DE ROUBAIX, PETIT JOURNAL DE ROUBAIX, GAZETTE DE TOURCOING, COURRIER DE TOURCOING, COURRIER D'ARRAS, COURRIER D'ARRAS.)

Messieurs les Actionnaires sont informés que le coupon échû le 30 juin dernier, est payable dans les bureaux de la Société, à Lille, Roubaix, Tourcoing et Arras.

Actions au porteur: 11,45 (impôt déduit).

Actions nominatives: 10,20 (impôt déduit).

LES DIVERSIONS

La France est le pays des diversions, le pays de la « nouvelle du jour », absorbant et primant toutes les autres, même les plus graves, même celles qui touchent le plus à nos intérêts primordiaux.

La nouvelle du jour est aujourd'hui la maladie de Monsieur le comte de Chambord.

Nouvelle grave, je le veux bien, et dont le dénouement sera probablement fécond en conséquences politiques; mais nouvelle qui ne devrait pas nous faire totalement oublier que le Gouvernement profite de cette diversion de l'opinion publique, de cette intensité d'attention appliquée à un seul objet, pour continuer en paix sa politique maladroite ou criminelle.

Nous avons reçu des nouvelles détaillées sur la mort du commandant Rivière.

Qui donc les a lues? Personne, ou presque personne.

Elles sont intéressantes cependant. Elles démontrent lumineusement que l'héroïque troupe chargée de défendre Hanoï, a vainement demandé des secours, dans les termes les plus pressants, et les moins écoutés.

Il me semble que cela valait une interpellation à la Chambre, une enquête sur les responsabilités encourues, et la condamnation des ministres oublieux de leurs devoirs.

L'interpellation n'a pas eu lieu; et si dans quelques jours un député ou un sénateur la soulève, le Parlement haussera les épaules.

Nos relations diplomatiques avec la Chine sont rompues. Les journaux anglais et allemands sont pleins de détails

sur cette question éminemment française. Qu'importe aux Français et à leurs mandataires que nous soyons exposés à une guerre avec la Chine. Il s'agit bien de cela maintenant!

Ce n'est pas de l'actualité; et tout ce qui n'est pas actualité ne saurait captiver une seconde leur attention.

Dans un mois, les élections départementales auront lieu dans la moitié de la France; le Gouvernement prépare la candidature officielle. Que font les conservateurs et les libéraux pour résister aux tentatives du Gouvernement, pour profiter de ses fautes? Ils ne font rien!

Cependant, les manœuvres gouvernementales sont cousues de fil blanc et faciles à deviner et à déjouer.

Il est certain que le ministère est heureux qu'une nouvelle, comme celle de la maladie du comte de Chambord, soit venue opérer une diversion dans l'esprit public.

Il en profite pour faire oublier ses fautes, et pour les faire absoudre par le suffrage universel mal renseigné, ou plutôt point renseigné.

À notre avis, il est temps de ne plus se préter à cette dangereuse comédie.

Il est temps — sans quitter Frohsdorf du regard, et sans cesser de suivre les événements dont ce petit village est le théâtre — il est temps, grand temps de rentrer en France.

Il est temps de demander à M. Tirard pourquoi il n'a pas encore déposé le budget extraordinaire, comment il espère combler le déficit de quatre cent quatre-vingt-douze millions qui va creuser un gouffre béant dans notre compte national.

Il est temps de lui demander quelles mesures il va prendre pour éviter que cette vaste brèche ne s'ouvre l'année prochaine.

Il est temps de demander à M. Challemeil-Lacour ce qu'il va faire avec la Chine, et comment il va obtenir réparation des injures faites à notre drapeau.

Il est temps de demander à M. le ministre de la marine pourquoi il est resté sourd aux appels désespérés du commandant Rivière.

Il est temps de demander à M. Waldeck-Rousseau pourquoi il prépare et affronte la candidature officielle en vue de la prochaine période électorale.

Il faut poser toutes ces questions immédiatement, avant la séparation des Chambres.

Dans quinze jours, il sera trop tard. Quand on veut sauver la France, il faut lui dénoncer sans relâche ceux qui la perdent.

Assez de diversions; soyons sérieux une fois, si c'est possible!

PIERRE SALVAT.

LA MALADIE DU COMTE DE CHAMBORD

L'Éclair et le Figaro, continuant à fournir les renseignements les plus complets et les plus intéressants sur le comte de Chambord, nous allons recourir à nos deux confrères parisiens, pour compléter nos informations personnelles.

« Vous ai-je déjà écrit que Monsieur le comte de Chambord avait, à deux reprises, demandé l'extrême onction. Rien ne peut donner une idée de sa sérénité et de sa fermeté d'âme. Son confesseur, dont la vue la console, ne quitte point son chevet. On me dit que ce matin le Prince a été administré. »

« Madame la comtesse de Chambord, vaincue par la fatigue et par son propre mal physique,

Voici d'abord les renseignements du Figaro:

« Vienne, 5 juillet, 6 h. 20 soir. Le bulletin d'aujourd'hui est ainsi rédigé: « Depuis hier, jusqu'à aujourd'hui midi, l'état du prince n'a pas empiré. »

« Cette phrase: « n'a pas empiré », est exacte, car aucune amélioration n'est survenue. »

« Hier soir, le temps orageux a amené une crise terrible. On a cru que c'était la dernière. Le calme est revenu ce matin. »

« La faiblesse du malade est extrême. Le comte ne consent néanmoins à se reconnaître, mais il pourrait difficilement voir qui que ce soit. »

« Le comte de Chambord a manifesté le désir que les personnes de son entourage fussent seules admises dans sa chambre. Le comte de Bardi, son neveu et son héritier, qu'il affectionne beaucoup, a vainement demandé à le voir. »

« La nouvelle consultation des médecins aura lieu seulement aujourd'hui, à six heures du soir. »

« Les princes d'Orléans attendent, à l'Hôtel Impérial, l'heure où ils pourront voir le prince. Si toutefois l'entrevue peut avoir lieu. Elle a été écartée aujourd'hui comme hier, en raison du grand abatement du malade. »

« Hier, quand le comte de Chambord est venu demander si les princes pouvaient venir, on a dû faire sa visite et la présence des princes à Vienne si bien que, ce matin encore, M. le comte de Chambord ignorait leur voyage. »

« Je laisse de côté le bruit répandu que la comtesse de Chambord tiendrait à ce que personne ne viât auprès de son mari. Demain, en tous cas, on aura une solution. »

« Ce matin, le prince étant un peu plus calme, a précédemment le premier des princes d'Orléans. On profitera de cette circonstance pour lui annoncer ce soir leur arrivée à Vienne. »

« Les dépêches télégraphiques arrivées au bureau de Nantstadt sont si nombreuses, que les secrétaires ne peuvent plus répondre et que les employés ne peuvent plus transmettre. Du matériel télégraphique supplémentaire et un personnel d'employés vont être envoyés de Vienne. »

« M. le comte de Chambord est couché dans une chambre au rez de chaussée de ce vieux château héréditaire où tous les grands événements de l'histoire des Bourbons sont retracés en nombreux tableaux décoratifs fixés aux murs des chambres, des salons et des vestibules. Le château est une grande construction carrée blanche, au milieu d'un parc magnifique, sur le flanc des collines qui séparent l'Autriche de la Hongrie. Pour y arriver de Nantstadt, on traverse, dans de mauvaises voitures de louage, des routes poudreuses et des champs fertiles pendant trois kilomètres; puis, sur un vieux pont de pierre, la rivière la Leitha, dont le rôle politique est de diviser le dualisme austro-hongrois en Cisalpinie et Transalpinie. Des arbres touffus couvrent les collines qui se perdent dans le Sud. Les propriétés de M. le comte de Chambord s'étendent fort loin, à plus de dix kilomètres, jusqu'à un château de Pitten, que je suis allé visiter aujourd'hui. »

« Spectacle curieux que cette troisième habitation de comte de Chambord. Le prince n'est pas venu l'habiter depuis deux ans, mais il s'y arrête souvent dans ses parties de chasse. »

« Le château de Pitten est comme un nid d'aigle accroché à un rocher escarpé. Une vieille servante stérile me reçoit et me demande en pleurant comment va le « père du village ». C'est le nom que les habitants, dans leur naïve reconnaissance, donnent à M. le comte de Chambord. Comme je lui annonce que sa santé est plus mauvaise, elle appelle les autres serviteurs et tous fondent en larmes. »

Nous transcrivons dans l'ordre où elles ont été expédiées à Paris, les principales dépêches du Gaulois:

« Vienne, 5 juillet, 8 h. s. Je vous ai déjà écrit que Monsieur le comte de Chambord avait, à deux reprises, demandé l'extrême onction. Rien ne peut donner une idée de sa sérénité et de sa fermeté d'âme. Son confesseur, dont la vue la console, ne quitte point son chevet. On me dit que ce matin le Prince a été administré. »

« Madame la comtesse de Chambord, vaincue par la fatigue et par son propre mal physique,

avait été forcée de s'aller. Aujourd'hui, l'héroïque épouse ne vent plus sentir que la douleur qui brise son âme, et à laquelle toute le monde s'associe. Elle considère sa vie comme finie, si le malheur, redouté, doit s'accomplir. Elle n'aurait fait venir, parait-il, de la frappe dans ses plus chères affections, de finir ses jours dans un cloître. »

« On dit aussi que M. de Chambord a exprimé le vœu que sa dépouille mortelle fût inhumée à Grätz, dans le caveau de ses ancêtres. »

« Vienne, 9 h. 35 soir. Il vient d'être décidé entre les médecins de M. le comte de Chambord, qui en ont conféré avec Madame et avec les personnes de service auprès du malade, que l'on profiterait d'un moment de calme pour lui annoncer la présence des princes d'Orléans à Vienne. Il est donc probable que la journée de demain verra dans sa scoulera pas sans que l'entrevue ait lieu. »

« Vienne, 10 h. 30. J'apprends à l'instant, de source certaine, que Monsieur le comte de Chambord recouvrira, demain vendredi, Mgr le comte de Paris, le duc de Nemours et le duc d'Alençon. Le comte de Chambord, profitant d'un instant de présence des souffrants de M. de Chambord, lui a appris, comme les médecins l'avaient permis, la présence des princes à Vienne. Le malade a pu chaleureusement féliciter, malgré sa faiblesse, combien le touchait cette affectueuse démarche, et il a immédiatement ordonné au baron de Raincourt de se rendre demain matin, vendredi, auprès du comte de Paris et des princes pour les saluer en son nom. »

« On ne saurait trop insister sur le caractère vraiment cordial de cette bienvenue. C'est tout à fait spontané, et sans y avoir été poussé par une insistance quelconque des princes d'Orléans, que l'entourage de Monsieur le comte de Chambord l'a avisé de la venue de ses cousins. »

« Les princes avaient résolu d'attendre discrètement, aussi longtemps qu'il serait nécessaire, pour que leur visite ne put être une fatigue pour l'auguste malade. »

« La détermination prise par lui de lever en leur faveur la consigne qui jusqu'ici avait interdit l'approche de son chevet, même au Nonce du Pape, mettra fin une bonne fois aux bruits odieux autant qu'absurdes fabriqués dans quel que lieu que ce soit. Bien loin que les princes d'Orléans soient tenus éloignés de Frohsdorf, la vérité c'est que la porte fermée pour tous va s'ouvrir pour eux seuls, sans aucune demande de leur part. »

« Vienne, 11 h. 30 soir. J'ai attendu le professeur Billroth et viens d'être assez heureux pour obtenir quelques minutes d'entretien avec lui, au moment où il descendait de chemin de fer. »

« Eh bien! comment avez-vous laissé Monsieur le comte de Chambord? »

« L'état général s'est incontestablement amélioré. »

« Est-il donc permis de concevoir quelque espérance? »

« Je n'oserais me prononcer d'une façon absolue. Vous savez combien le tempérament du prince est vigoureux. Il y a chez lui un certain nombre de réserves. Bien loin que le mal soit terrible, c'est que nous ne parvenons pas à définir encore d'une façon complètement précise la nature du mal. »

« Mais enfin vous ne croyez pas, en ce moment, de danger imminent? »

« Pour l'instant, c'est la goutte qui me préoccupe le plus. Elle pourrait remonter au cœur. Quant à la tumeur, il ne serait pas impossible qu'elle se fit jour au dehors, ce qui aurait pour conséquence un soulagement considérable, mais ce serait d'entrevoir la possibilité d'une guérison, si aucun autre accident n'était à redouter. »

L'Éclair dit que le duc d'Alençon aurait manifesté l'intention, si le comte de Chambord devait succomber, de demander un congé au ministre de la guerre pour assister à ses obsèques.

D'après la « dernière heure » suivante du Clairon, tout espoir de guérison ne serait pas encore perdu:

« Vienne, 5 juillet, minuit. Les médecins ont quitté le château à neuf heures seulement. Ils étaient au nombre de quatre: les docteurs Billroth, Bamberger, Drasche, de Vienne, et Mayer, de Neustadt. »

« Leur consultation a duré plus de deux heures. »

« Je ne puis vous en envoyer le texte. Mais il est rassurant. »

« Les médecins ont constaté une amélioration sensible dans l'état de M. de Chambord. Ils ont déclaré que le malade n'était pas entièrement hors de danger, mais qu'il n'y avait rien à craindre pour le moment. »

« Il ne s'est pas d'accord, comme je vous l'ai déjà télégraphié ce matin sur la nature du mal. Il a dit à peu près qu'il s'agit d'un cancer au pyllore et il a déclaré qu'il leur paraît plus probable qu'il s'agit d'une tumeur produite par une affection goutteuse, sans se prononcer absolument. »

« C'est seulement dans la soirée et après la sortie des médecins qu'on a prévenu M. de Chambord de l'arrivée à Vienne du comte de Paris et des ducs d'Alençon et de Nemours. »

« M. de Chambord a chargé immédiatement son secrétaire, le baron de Raincourt, de se rendre demain auprès des princes de sa famille pour les saluer. »

« En somme, l'espoir est permis. »

On communique au même journal la note suivante:

« De tous côtés le besoin de se sacrifier pour le rétablissement de la santé de Monsieur le comte de Chambord se fait sentir. Tous demandent ce qu'ils peuvent faire. On a eu la pensée de proposer à ces ardentes applications la forme d'un engagement qui en augmente beaucoup l'efficacité. Que chacun s'engage par écrit à faire — la guérison obtenue — un pèlerinage d'actions de grâces à Lourdes, Paray la Moniale, la Salette, Rome, Jérusalem. Les pèlerinages locaux devront aussi avoir leur place dans ces pieux engagements. Le pèlerinage est la manifestation réparatrice par excellence, et il est synonyme de foi, de sacrifice et de mortification. Le temps presse: la maladie suit son cours. Soyons généreux, sachons nous imposer des sacrifices pour fléchir la colère divine et obtenir miséricorde en faveur de la France chrétienne. »

« Moyens pratiques: Le premier pèlerinage national actuellement organisé est celui de Lourdes, qui partira de Paris le 18 août. »

« Le vicomte de Damas, 173, rue de l'Université, à Paris, recevra et transmettra tous les engagements pour les pèlerinages d'actions de grâces et enverra les noms — qui ne seront jamais publiés — à l'auguste malade. »

« La Ligue populaire royaliste fera dire une messe solennelle, dimanche prochain, 7 juillet, à dix heures du matin, à l'église du Sacré-Cœur (Montmartre), afin d'obtenir de Dieu le prompt rétablissement de Monsieur le comte de Chambord. »

Rome, 5 juillet. Le Montiteur de Rome confirme la nouvelle que le Pape a envoyé sa bénédiction au comte de Chambord. Il déclare cependant que ce n'est pas Mgr Vanutelli qui a été chargé de la lui porter.

NOTRE POLITIQUE RELIGIEUSE

Le Montiteur de Rome consacre, dans son numéro publié lundi soir, un important article à la politique française dans ses rapports avec le clergé. Le journal romain constate tout d'abord que la presse républicaine de Paris semble enfin avoir compris le vrai caractère de la lettre adressée par le Pape Léon XIII à M. Grévy. Cette lettre, dit le Montiteur de Rome, « est un

avertissement; elle n'est pas une déclaration de guerre. »

Le Montiteur de Rome ajoute que le gouvernement français portait atteinte aux stipulations du Concordat. En conséquence, « le successeur de Pie VII écrit au successeur du premier consul pour appeler son attention sur des faits dont l'importance politique et sociale paraît avoir échappé. C'est ainsi, pensons-nous, que la question doit se poser. »

Après avoir brièvement rappelé les atteintes portées au Concordat lorsqu'on a fermé les églises, laissé les hôpitaux, chassé le prêtre de l'école, etc., le Montiteur de Rome ajoute:

« Quant à l'argument qui consiste à rendre le Président de la République irresponsable et à faire peser sur le Parlement français tout le poids des fautes commises, nous ne pouvons le prendre au sérieux. Les décrets de Mars ne sont pas des lois votées par une Chambre, mais bien des actes du pouvoir exécutif. Et l'exécution de ces décrets, à qui est-elle imputable? Qui a dessaisi les tribunaux et fait appel à la juridiction administrative? Qui a modifié, la veille même de l'arrêt, la composition du conseil d'État? N'est-ce pas le gouvernement dont M. Grévy est le chef? »

« Et aujourd'hui encore, est-ce la Chambre française qui poursuit les évêques et supprime le traitement des desservants? Non, c'est un tribunal administratif, composé par le pouvoir exécutif, et qui n'est saisi que par la plainte de fonctionnaires nommés et révoqués par le Président de la République. »

« La responsabilité du Président est donc égale à sa responsabilité du Parlement, puisque le pouvoir exécutif, qu'il représente, provoque encore aujourd'hui des arrêts en opposition avec l'esprit et la lettre du Concordat. »

« Personne, en effet, n'ignore en France que le traitement alloué au clergé n'est pas le salaire affecté à une fonction publique, mais une indemnité due à des propriétaires évincés. L'État, en mettant la main sur les biens de l'Église, a stipulé que désormais il se substituerait à ses charges, et, en conséquence aujourd'hui le traitement d'un desservant, il manque à ses engagements. Quant au motif allégué pour justifier ces confiscations, il est indigne de la discussion, puisque ces prélèvements n'ont fait que se conformer aux instructions de la loi votée et ainsi rempli un devoir professionnel. »

« Le Montiteur de Rome ignore le comte qui le chef du gouvernement français tiendra de la lettre du Pape. Il relève avec satisfaction le ton d'une partie de la presse républicaine, qui paraît comprendre la nécessité pour la République de « désarmer en face de l'Église », et conclut ainsi:

« L'année de l'ordre, en 1848, a répondu à l'appel du général Cavaignac; mais la République de 1848 ne connaissait pas le Kulturkampf, et, au lieu de persécuter le clergé, elle l'invitait à béatifier les arbres de la liberté. »

« Cette leçon du passé, mais d'un passé qui peut servir, ne perd rien à être rapprochée d'un exemple récent. L'Allemagne, qui a donné à la France l'exemple du Kulturkampf, lui montre aujourd'hui comment on met fin au Kulturkampf, et nous voulons croire que M. Grévy saura jusqu'au bout imiter M. de Bismarck. Il serait étrange, en effet, qu'à l'heure même où le chef d'un État protestant a répondu vis-à-vis de l'Église le système des violences légales, le chef d'un État catholique persistât à étonner l'Europe par ses violences révolutionnaires. Car, et M. Grévy ne devrait pas l'ignorer, des violences qui ne sont pas prescrites par un texte de loi sont des violences révolutionnaires, et, tant que le Concordat n'est pas dénoncé en France, le traitement d'un desservant peut être légalement saisi par un tribunal administratif. »

L'ÉDUCATION DES FILLES

L'Observateur romano du 3 juillet publie le texte du discours prononcé par Sa Sainteté, en réponse à l'adresse des

FEUILLETON DU 7 JUILLET 1883 — 53 —

LE CRIME DES AIRLLES

PAR SAINT-VERON

DEUXIÈME PARTIE

LES DEUX AGENTS

XI

Monsieur Carotte

— SUITE —

Follefeuille ne put s'empêcher de rire en entendant la proposition.

« Ton dévouement t'inspire des projets chimériques, fantaisistes au dernier point! Comment veux-tu que je m'embarrasse d'une femme alors que je vais faire le métier de chasseur de bandits? mais ta présence seule ferait échouer mon entreprise; elle me désignerait aux coups des assassins que je compte poursuivre! »

« Vous le voyez, vous allez vous exposer à de terribles dangers! »

« J'espère les éviter, car ceux que je compte démasquer restent en France; ils

ne se doutent nullement de mon intervention.

« Vous vous contredisez à plaisir; vous avez parlé de dangers, voilà que vous les niez maintenant: si réellement ils n'existent pas, que n'acceptez-vous mes offres? »

« L'argument était sans réplique; aussi la pauvre gouvernante baissa-t-elle la tête; vaincue, elle renonça à protester d'avantage. »

« Oui, monsieur, répondit-elle, je comprends l'utilité de ma présence ici; je ne vous ennuierai pas plus longtemps de mes plaintes; je me résignerai; je n'ai plus qu'une chose à faire: préparer votre grande malle; je tâcherai de ne rien oublier de ce dont vous pouvez avoir besoin... Pour un aussi long voyage, il vous faudra beaucoup de linge, vos meilleurs effets. »

« Je ne désire emporter qu'une petite valise; ce qui me manquera, je le trouverai à New York. »

« Ce doit être une ville peuplée de sauvages? »

« C'est au contraire une belle cité, presque aussi grande, aussi civilisée que Paris; enfin, pour te tranquilliser complètement, je te dirai que j'aurai, pour compagnon de route, un homme des plus sûrs et des plus courageux... un de mes anciens subordonnés de la préfecture, Jousselin!... Il faut même que j'aie ce matin réclamer à ses chefs l'autorisation de l'emmener. »

« Vous me mettez du baume dans le cœur. Vous avez du temps devant vous: la chose la plus pressée, c'est de prendre un bain que je vais vous préparer pour vous délasser des fatigues de la route; puis, vous déjeunerez comme d'habitude; une petite sieste ne serait pas de trop; à deux heures vous vous rendrez à la préfecture de police. »

« Ton plan me plaît assez, répondit Follefeuille, si ce n'est que tu ne parles pas de fluence, qui est une vieille habitude... Oui, je vais consacrer à mes penates les premières heures de mon retour. »

« À deux heures, il montait dans l'omnibus qui fait le service de la Fort-Maillot à l'Hôtel-de-Ville: il descendit à l'intersec-tion de la rue du Pont Neuf, traversa la Seine; il était à deux pas des bureaux de la préfecture de police. »

« En connaissant assez les détours pour ne pas être obligé de se renseigner sur sa direction. Après avoir suivi un long corridor, il s'arrêta devant une porte sur laquelle on lisait l'inscription suivante: »

Police de sûreté Bureau des renseignements.

Il la poussa, et se trouva dans une sorte d'antichambre où stationnait un garçon de bureau, déjà âgé, qui lisait un journal.

« M. le chef de division est-il visible? lui demanda l'ancien agent. »

« Cela dépend, répondit-il sans interrompre sa lecture. »

« De la bonne volonté, n'est-ce pas mon vieux Michel? »

« Employé, s'entendant appeler par son nom, leva les yeux et poussa une exclamation. »

« Dieu est-ce possible?... C'est vous, monsieur Follefeuille! En voilà une surprise! Depuis plus de huit ans, on ne vous avait pas aperçu. »

« Allons, puisque tu me reconnais, tu ne me feras pas trop longtemps attendre. Fais passer ma carte à ton chef de division, et dis lui que j'ai à l'entretenir d'une affaire urgente. »

« Vous ne languirez pas, je vous en réponds; un ancien comme vous a ses petites et grandes entrées dans la maison, ré-

pondit-il, en prenant la carte avec empressement.

Trois minutes ne s'étaient pas écoulées qu'il était de retour.

« Vous pouvez entrer, M. Follefeuille, M. le chef de division vous attend. »

Le haut dignitaire auprès duquel l'ancien policier fut introduit était un petit homme paraissant âgé d'une soixantaine d'années; il avait l'œil vif, la physionomie ouverte.

« Quel bon vent vous amène? demanda-t-il en élançant au devant du visiteur. »

« Une grave affaire à laquelle je viens réclamer votre concours. »

« Si ce que vous désirez, mon cher Follefeuille, est possible, vous pouvez considérer la chose comme faite; n'oubliez pas que c'est un homme qui vous aime et vous estime qui vous écoute, parlez donc en toute confiance. »

« Je n'attendais pas moins de votre courtoisie, monsieur le chef de division, répondit Follefeuille, en s'entretenant dans un fauteuil qu'on lui offrait. Une question d'abord, pour simplifier ce que j'ai à vous dire. Avez-vous eu connaissance du crime mystérieux qui a été commis dans le Nièvre au château des Arnelles? »

« Je le crois bien; pendant quinze jours les journaux n'ont parlé que de cela, mais vous me surprenez fort en donnant la qualification de mystérieuse à une affaire qui paraît plus claire que le jour: le meurtrier a été pour ainsi dire pris en flagrant délit; je sais bien que contre toute évidence, il a nié, mais les preuves abondent contre lui. »

« Vous avez envoyé l'agent Jousselin pour remplir auprès de lui le rôle de mouton? »

« En effet, je pense qu'il ne tardera pas à rentrer après avoir obtenu des aveux complets, répondit le chef de division.

« Il était en Amérique au moment de la mort du marchand d'huile. »

« Ce n'est pas une raison pour affirmer qu'il connaissait les liens de parenté qui unissaient la victime à la pupille du marquis des Arnelles: cette parenté était même si difficile à établir que l'agence Warrot-Cottra et Cie n